

INSCRIPTION CANTINE décembre 2017

Mairie de La Bastide des Jourdans – ☎ : 04.90.77.81.04

ENFANT (Nom Prénom et classe)

**L'inscription de la cantine se fait mensuellement
entre le 1er et le 15 de chaque mois pour la période suivante.
Toute repas réservé ne sera ni modifiable, ni remboursable (voir règlement intérieur)
Pour tout les changements justifiés (Voir règlement intérieur)**

Veillez cocher les heures où vos enfants resteront à la cantine

JOURS	REPAS
vendredi 01 déc	
lundi 04 déc	
mardi 05 déc	
jeudi 07 déc	
vendredi 08 déc	
lundi 11 déc	
mardi 12 déc	
jeudi 14 déc	
vendredi 15 déc	
lundi 18 déc	
mardi 19 déc	
jeudi 21 déc	
vendredi 22 déc	
Nombre de repas	
Tarifs	
Montant total à régler à réception de la facture	

Tarifs :

- ✓ 3.00€ (abonné)
- ✓ 6.00€ (exceptionnelle)
- ✓ 6.00€ (adulte-enseignant)

Déposer en Mairie le :

Possibilité par Fax ou mail

Place de la République

Téléphone : 04.90.77.81.04 – Télécopie : 04.90.77.84.08 – Courriel : bastidedesj@orange.fr

Site internet : bastidedesjourdans.com